

2021

# GUIDE DU PARENT

Camp  
de jour



Camp de jour de Baie-des-Sables

# RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

## NOTRE MISSION

Le camp de jour de Baie-des-Sables est un milieu de vie à l'image des enfants où la créativité et l'imaginaire sont mis de l'avant. C'est un programme estival d'activités accessibles aux familles visant la prise en charge des enfants dans un environnement sécuritaire, encadré par une équipe dynamique.

## NOS OBJECTIFS

- \* Offrir aux enfants une programmation diversifiée leur permettant de développer leur personnalité et de se sensibiliser à de nouvelles activités.
- \* Offrir un environnement sain ayant comme première valeur le respect.
- \* Permettre à l'enfant de vivre une expérience où le plaisir et la joie caractérisent l'ambiance festive des vacances.
- \* Assurer à l'enfant un encadrement sécurisant, afin qu'il puisse vivre, sans tracas, toutes les activités.

## MATÉRIEL À APPORTER TOUS LES JOURS

Afin de faciliter le transport du matériel et pour éviter de mélanger le contenu des sacs à dos durant la journée, veuillez bien identifier les effets personnels de votre enfant à son nom, ainsi que son sac à dos.

- \* Écran solaire
- \* Chasse-moustiques
- \* Repas froid (« Ice pack » recommandé et au moins deux collations)
- \* Gourde
- \* Maillot de bain et serviette de plage
- \* Casquette ou chapeau
- \* Imperméable et bottes de pluie lors des journées pluvieuses
- \* Crème hydratante pour les mains si votre enfant a tendance à mal réagir au désinfectant (à noter qu'il sera possible de laver les mains avec de l'eau et du savon)
- \* Matériel artistique de base : crayons de couleur, ciseaux, colle en bâton, etc.

## NOTES

- \* Tout objet personnel autre que le matériel mentionné ne sera pas permis, dans le but d'éviter dispute, bris ou perte (par exemple, objets électroniques, tablette, etc.).
- \* Votre enfant doit avoir en tout temps un tube de crème solaire identifié à son nom. Il n'y aura aucun prêt de crème, ni par le camp de jour ni par les autres enfants afin d'éviter les allergies et la propagation du virus dans le contexte actuel. De plus, les animateurs ne sont pas autorisés à mettre de la crème aux enfants. Ils les aideront, cependant, à prendre la bonne quantité.



## TENUE VESTIMENTAIRE

Votre enfant passera ses journées à jouer, bouger, bricoler et s'asseoir par terre. Il est donc préférable qu'il soit vêtu afin de pouvoir pratiquer confortablement toutes sortes d'activités. Des vêtements de sport sont recommandés. Nous vous demandons également que votre enfant porte des espadrilles. Afin de prévenir les blessures, les sandales (gougounes) sont interdites.

## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

- \* La collaboration des parents est requise afin d'éviter de donner aux enfants des aliments contenant des noix et/ou des arachides, ou tout aliment pouvant en contenir des traces.
- \* Les boissons énergisantes et les liqueurs sont interdites.

## HORAIRE

Le camp de jour est ouvert de 7h30 à 17h30. L'horaire comprend deux collations et un diner. La période du diner est de 12h à 13h. Elle se prend au camp de jour pour tous les enfants inscrits. Les enfants qui ne sont pas inscrits ne sont pas autorisés à se présenter au camp et ce, même lors des heures de pause. Les sorties (aller diner à la maison) ne sont pas autorisées.

**PRENEZ NOTE QUE NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DES ACCIDENTS  
POUVANT SURVENIR EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE.**

## ARRIVÉE ET DÉPART

Étant donné les mesures actuelles dues à la pandémie, aucun parent n'est autorisé à entrer sur le site du camp de jour. Vous pourrez déposer votre enfant à l'extérieur du centre communautaire

En fin de journée, vous pourrez récupérer votre enfant au même endroit. Si, pour une raison quelconque, ce point venait à changer, l'animateur vous en avisera par le biais d'un mémo ou d'une affiche.

## RETARDS

Nous comptons sur votre habituelle collaboration afin de respecter l'heure de fermeture du camp de jour. **Si des retards survenaient, une pénalité de 10 \$ par tranche de 15 minutes sera imposée aux parents ne respectant pas l'horaire. Après 3 retards, l'enfant se verra interdire l'accès au camp de jour pour le reste de la saison, sans remboursement des frais d'inscription.**



## MESURES SPÉCIALES CONCERNANT LA PANDÉMIE

Le guide du parent fut rédigé lorsque la région du Bas-Saint-Laurent était zonée orange. Certaines mesures sont susceptibles de changer selon les assouplissements prévus prochainement. Vous serez avisé par avis écrit des changements en question.

### ÉTAT DE SANTÉ DES PARTICIPANTS

Si votre enfant ou un membre de la famille résidant à la même adresse présente des symptômes liés à la COVID-19 (toux, fièvre, difficultés respiratoires, etc.), l'enfant devra **obligatoirement demeurer à la maison**. L'enfant doit également demeurer à la maison si un membre du foyer revient d'un voyage à l'extérieur de la région ou si un ou des membres du foyer sont en contact avec des personnes exposées à la COVID-19. Ces mesures d'exclusion servent à prévenir la propagation du virus dans le camp de jour. Vous êtes dans l'obligation de vous conformer à celles-ci.

### PORT DU MASQUE

Le couvre-visage est obligatoire à l'intérieur en tout temps pour les participants ayant complété leur 1<sup>re</sup> année du primaire et plus (les élèves de la maternelle sont exemptés). Le couvre-visage est également obligatoire lors des transports en autobus.

### LAVAGE DES MAINS ET DÉSINFECTION FRÉQUENTE.

- ✿ Station de lavage des mains à l'extérieur.
- ✿ Lavage des mains entre chacune des activités, avant chaque repas et à chaque visite à la salle de bain.
- ✿ Les animateurs veilleront au bon déroulement et à la fréquence du lavage des mains, mais il demeure de la responsabilité de l'enfant de le faire.
- ✿ Les parents ne sont pas admis sur le site du camp de jour. Si des besoins particuliers se font sentir, veuillez communiquer avec la coordonnatrice en loisir.
- ✿ Les enfants auront accès à un minimum de matériel pour éviter la propagation. Lorsqu'ils utiliseront le matériel, ils devront par la suite en disposer dans un bac réservé aux objets à désinfecter.
- ✿ Les enfants ont l'obligation de se plier à toutes les mesures sanitaires mises en place, sous peine d'expulsion du camp de jour sans possibilité de remboursement.
- ✿ En début de camp, les places au vestiaire ainsi que les places pour le diner seront identifiées. Les enfants doivent conserver la même place pour toute la saison.
- ✿ Aucune tolérance pour les comportements extrêmes, tels que : tousser en ne respectant pas les consignes, cracher sur autrui ou sur le matériel de façon intentionnelle, etc. Si de tels comportements sont observés, le jeune sera automatiquement exclu du camp de jour pour le reste de la saison, et ce, sans possibilité de remboursement.



## SANTÉ, BLESSURES ET ACCIDENTS

En cas de blessure ou d'accident, l'animateur administrera les premiers soins et prendra les dispositions nécessaires pour vous en aviser. Si la vie de votre enfant est en jeu, le service d'urgence sera contacté avant tout autre personne.

## MÉDICAMENTS

Si votre enfant doit prendre une médication au camp pour une raison ou une autre, veuillez en informer le camp de jour en l'inscrivant clairement dans le formulaire prévu à cet effet.

## MALADIE

Lorsque vous constatez que votre enfant a contracté un virus ou une maladie contagieuse (exemples : rougeole, varicelle, poux, grippe, etc.), vous devez **obligatoirement** en aviser la coordonnatrice en loisir, afin que les mesures nécessaires soient prises. L'enfant malade devra **demeurer à la maison** jusqu'à ce qu'il se porte mieux et qu'il ne soit plus contagieux.

## MESURES DISCIPLINAIRES

Lorsqu'un enfant commet une faute grave (par exemple, propos déplacés, gestes violents, perturbation volontaire du groupe, non-respect du code de vie), il est passible des mesures disciplinaires suivantes :

**PREMIÈRE INFRACTION** : Avis verbal. Le parent est avisé verbalement en fin de journée.

**DEUXIÈME INFRACTION** : Avis écrit. Le parent doit signer le rapport d'événement rempli par l'animateur.

**TROISIÈME INFRACTION** : Rencontre avec le parent, la coordonnatrice en loisir et l'animateur. Un rapport d'événement doit également être signé.

**QUATRIÈME INFRACTION** : Suspension du camp pour une certaine période (à déterminer selon le cas).

## MÉMOS AUX PARENTS

Lorsque les responsables du camp de jour auront à vous communiquer un message important, ils le feront par mémo dans le sac de l'enfant. Soyez à l'affut!

## COORDONNÉES CAMP DE JOUR DE BAIE-DES-SABLES ÉTÉ 2021

### CENTRE COMMUNAUTAIRE GABRIEL-RAYMOND

117, route 132. Téléphone : 418-772-6260

### MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

Directeur général : Adam Coulombe

Directrice générale adjointe : Marie-Eve Guay

Téléphone : 418-772-6218

Courriel : [baiedessables@lamatanie.ca](mailto:baiedessables@lamatanie.ca)

### COORDONNATRICE EN LOISIR

Isabelle Dion

Téléphone : 418-566-5916

Courriel : [loisir.bds-msm@outlook.com](mailto:loisir.bds-msm@outlook.com)







BAIE-DES-SABLES

J'accueille et retiens...



## CODE DE VIE DE L'ENFANT

Afin que tous les enfants aient la chance de vivre une expérience agréable dans leur séjour au camp, certaines règles seront à respecter. Ces règles s'appliqueront à tous et visent l'harmonie au sein du camp de jour.

Prenez quelques instants pour lire attentivement ce document accompagné de votre enfant.

😊 **JE RESPECTE LES AUTRES ENFANTS ET LES ANIMATEURS FRÉQUENTANT LE CAMP DE JOUR. JE FAIS DONC ATTENTION AUX MOTS QUE J'UTILISE ET AUX GESTES QUE JE PORTE.**

😊 **JE RESPECTE LES CONSIGNES QUI ME SONT DONNÉES PAR LES ANIMATEURS.**

😊 **JE SUIS BON JOUEUR. J'ACCEPTÉ LA DÉFAITE ET JE RESTE POLI DANS LA VICTOIRE. JE JOUE POUR LE PLAISIR. JE SUIS SÉCURITAIRE DANS MES ACTIONS.**

😊 **JE LAISSE TOUS MES JOUETS OU OBJETS PERSONNELS À LA MAISON, AFIN D'ÉVITER DE LES BRISER OU DE LES PERDRE.**

😊 **J'APPORTE MA BONNE HUMEUR AVEC MOI TOUS LES JOURS. MON SOURIRE EST LE PLUS BEAU CADEAU QUE JE PUISSE FAIRE AUX AUTRES.**

😊 **AUCUNE VIOLENCE NE SERA TOLÉRÉE.**

**IMPORTANT :** En cas de manquement grave à ce code de vie, des mesures disciplinaires seront appliquées. Ces mesures peuvent graduer d'une simple rencontre avec vous à l'expulsion complète du camp de jour, et ce, sans remboursement.

**SIGNATURE DE L'ENFANT** \_\_\_\_\_

**SIGNATURE DU PARENT** \_\_\_\_\_

**DATE** \_\_\_\_\_

